

[Text]

a regular basis; those children with special needs, whether disabled or from a disadvantaged background; and those children whose parents wish them to participate in programs that will enhance their early development.

A necessary assumption is that all other children can be adequately cared for in the home by the parent or guardian. Statistics on the number of children in the community falling into these four groups are not readily available so inference must be made on the basis of alternative measures which are available. National figures may be of some use. They are not directly applicable but may be taken as a general guide.

It is significant that more than half, 52%, of all pre-school-aged children in Canada receive some non-parental care each week. The remainder, 48%, were cared for exclusively by their parents in their own homes. We have a chart, exhibit one, the percentage of children cared for by type and by hours in care. It is also significant that 85% of all child care is informal and unlicensed. We will deal with the issue of informal care later. Again, the 1982 Stats Canada study may be replicated in 1985-86, using methods that will produce data which will be significant.

I think rather than going through the statistics, I will leave that for you to do later, and summarize this particular section, which deals with demand. The statistics basically go to verify the need in Ottawa-Carleton, using federal statistics, provincial statistics, and local statistics.

I will turn to page 5. Probably the best and most reliable indicator comes from the task force, as a result of an exhaustive survey of the need and demand for child care services. Rather than statistics that were collected for other purposes, the task force collected information specifically to examine the day care need.

The task force, in its final report, advocated the addition of some 3,000 additional spaces between 1982 and 1985. It extended the final date for implementation to 1988, based on the realization that an early date was politically and financially difficult, if not impossible. This addition of 3,000 spaces was seen as the minimum, and that was to raise the level of child care up to 8% for all age levels. This was a bare minimum for an increase in Ottawa-Carleton. Clearly, it would leave a shortfall at that point of 2,250 spaces. The demand for more high quality child care spaces in the community remains. The Social Planning Council would like to be very clear in its commitment to support an immediate expansion of subsidized day care services in Ottawa-Carleton.

[Translation]

deux parents travaillent, ou ont une activité régulière; les enfants qui éprouvent des besoins particuliers, qu'il s'agisse d'enfants handicapés ou vivant dans un milieu défavorisé; et enfin, les enfants dont les parents souhaitent qu'ils participent à des programmes susceptibles de favoriser leur épanouissement.

Il faut supposer que tous les autres enfants pourront être pris en charge de façon adéquate chez eux, que ce soit par leurs parents ou par un gardien ou une gardienne. Les statistiques sur le nombre d'enfants de la communauté qui entrent dans ces quatre catégories n'étant pas faciles à obtenir, nous sommes contraints de nous fonder sur les autres indicateurs disponibles. À cet égard, les chiffres nationaux peuvent nous être utiles. Il ne sont pas directement applicables, mais ils peuvent nous servir de guide.

Il est intéressant de souligner que plus de la moitié, c'est-à-dire 52 p. 100, de tous les enfants d'âge pré-scolaire au Canada sont chaque semaine pris en charge par des personnes autres que leurs parents, pendant un certain nombre d'heures. Quant au 48 p. 100 restant, ils sont uniquement gardés par leurs parents, dans leur propre foyer. Le tableau n° 1 montre la répartition en pourcentage du nombre d'enfants gardés, par catégorie et par nombre d'heures. Il est également intéressant de remarquer qu'on a affaire dans 85 p. 100 des cas à des systèmes de garde d'enfants non officiels. Nous aborderons plus loin le problème de la garde non officielle. Nous pouvons une fois de plus reprendre les résultats de l'étude de 1982 de Statistique Canada et nous en servir pour 1985-1986, grâce à des méthodes d'actualisation des données.

Je pense que je préfère vous laisser le soin d'éplucher vous-mêmes les statistiques et de résumer cette partie relative à la demande. Les statistiques, qu'elles soient fédérales, provinciales ou locales, servent surtout à évaluer les besoins en matière de garderie dans la région d'Ottawa-Carleton.

Je passe maintenant à la page 5. La vaste enquête réalisée par le groupe de travail sur les besoins et la demande de services de garde d'enfants constitue probablement la meilleure source de renseignements que nous puissions avoir à cet égard, et sans doute la plus fiable. En effet, le groupe de travail a recueilli des informations destinées précisément à évaluer les besoins en matière de garde d'enfants, alors que les autres statistiques répondaient peut-être à plusieurs objectifs.

Dans son rapport final, le groupe de travail a recommandé la création de 3,000 places supplémentaires entre 1982 et 1985. Il a admis que la date finale pour la mise en oeuvre de cette recommandation pourrait être 1988, compte tenu du fait qu'il serait peut-être politiquement et financièrement difficile, voire impossible, de parvenir si rapidement à un tel résultat. Le groupe a considéré que le nombre de 3,000 places supplémentaires était le minimum envisageable et que cette mesure devait avoir pour conséquence d'augmenter de 8 p. 100 le pourcentage d'enfants, pour toutes les tranches d'âge. Dans la région d'Ottawa-Carleton, on prévoyait même un déficit de 2,250 places. La population aimerait pouvoir disposer de services de garde d'enfants de meilleure qualité. Le Conseil de planification sociale souhaiterait voir le gouvernement augmenter le nombre de services de garde d'enfants qu'il